

Réf: Dossier 271954

Avis de constitution

SOCIETE « BATIR CITY GROUP »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON NORD, Lot
NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATIR CITY GROUP »

Objet : - ETUDE DE PROJET GENIE CIVIL
- PERMIS DE CONSTRUIRE
- CONSTRUCTION, REHABILITATION ET
RENOVATION
-GESTION DE PROJET IMMOBILIERS
-DESIGN INTERIEUR
- PROMOTION IMMOBILIERE
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON NORD, Lot
NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M KONAN LOUKOU BENJAMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00420 du 17/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02774/GTCA/RC/2024 du 17/01/2024

